



COMMUNE DE SAINT PYTHON

SERVICE PERISCOLAIRE



INFORMATION AUX PARENTS D'ELEVES

MODALITES D'INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE  
ET ACCUEIL PERISCOLAIRE

La connexion vers le portail famille

La commune s'est dotée d'un outil informatique, appelé "notre portail " et va permettre aux parents des enfants scolarisés dans la commune de réaliser toutes leurs opérations en ligne: réservation, annulation, consultation des menus...

La phase opérationnelle a débuté depuis le mois d'avril (flyer, affiche, info site, panneau pocket, réunion d'information.....) Les modalités ont été expliquées dans un document remis aux parents en avril et à la rentrée de septembre.

"Notre portail" logiciel de traitement de données, de réservation et de paiement en ligne, conforme aux RGPD en vigueur, totalement sécurisé, permet aux parents de gérer toute la procédure. Il est possible de se connecter via ordinateur, tablette ou smartphone. Véritable interface, facilitant l'échange entre les parents et les services de la commune.

*Nous avons été jusqu'à ce jour indulgent sur la phase préparatoire. Des anomalies sont apparues, nous les avons solutionnées.*

Pour tous les parents qui n'ont pas encore accompli cette démarche d'inscription, de réservation, ils peuvent prendre contact avec Marie FLAMENGT via l'accueil périscolaire tous les matins de 7h30 à 9h00 et le soir de 16h30 à 18h00 (possibilité d'appeler uniquement pendant ces horaires au 07.85.00.93.18)

Les inscriptions pour la cantine ne se feront donc, que par le biais du [Portail Famille](#) , elles doivent être réalisées **la veille avant 09 heures**.

**En date du 13 novembre 2023 plus aucun enfant ne sera admis à la cantine si au préalable l'inscription n'a pas été faite sur le portail.**

**Vous avez l'obligation de vous inscrire sur ce portail.**  
[notreportail.fr](http://notreportail.fr)

Comptant sur votre diligence